Histoire locale

Drevant : le pont a cent ans !

Drevant et La Groutte s'apprêtent à célébrer le centenaire du pont qui les unit. C'est en effet le 7 septembre 1896 qu'on posait la première pierre d'un ouvrage d'art qui a traversé les années, même si, aujourd'hui, il ne semble plus trop adapté aux canons de la circulation routière...

A DREVANT, on connaît le poids du passé, le poids de l'histoire. Normal, finalement, quand on possède sur son territoire communal, en plein cœur de la commune, tant de bâtiments (amphithéâtre, thermes,...) légués par de géniaux bâtisseurs gallo-romains. Il est un autre trésor, plus jeune, beaucoup plus jeune, mais qui est aussi le témoignage d'un style de construction : le pont, celui qui, jeté sur le Cher, mène de Drevant à La Groutte.

Et ce sont justement ces deux communes qui s'associent pour fêter leur cordon ombilical. L'occasion est trop belle, il est vrai : c'est le centenaire de l'ouvrage d'art.

Remplacer le gué par un pont

Si elles pouvaient témoigner, les piles et l'infrastructure métallique du pont (la technique de l'époque) en auraient des choses, à dire. Dame, ce brave lien entre les rives en a vu défiler, des véhicules de toutes sortes, depuis qu'on a procédé à la pose de la première pierre, le... 7 septembre 1896.

Les organisateurs des cérémonies du centenaire ont d'ailleurs fait un beau travail, pour retrouver la genèse de l'histoire. Tout est parti d'une première réunion, le 11 décembre 1892, entre les deux maires, Louis Bailly, pour Drevant et Claude Desécure, pour La Groutte, et leurs conseils municipaux. A l'évidence, le pont était nécessaire, quand bien même il en existait plusieurs aux environs : à Saint-Amand, bien sûr, mais aussi entre Coust et Ainay-le-Vieil, un pont de la même structure que celui de Drevant (1).

Il y eut les habituelles tracasseries administratives — on n'a rien inventé —, mais, dans un courrier du 21 mars 1893, la préfecture reconnaissait que « **l'établissement d'un tel ouvrage rendrait de grands services aux populations** » et remplacerait avantageusement le gué. Seulement, l'Etat y mettait une condition : que les communes de Drevant, de La Groutte et de Colombiers mettent la main au portefeuille, et financent la moitié d'une dépense évaluée à 80.000 francs... de l'époque, bien sûr. Finalement, le montage financier retenu fut le suivant : 21.000 francs apportés par les communes, 1.480 francs de souscription communale, 4.205 francs du département, 28.480 francs de l'Etat, et même 24.069 francs de subvention extraordinaire du ministère de l'Intérieur.

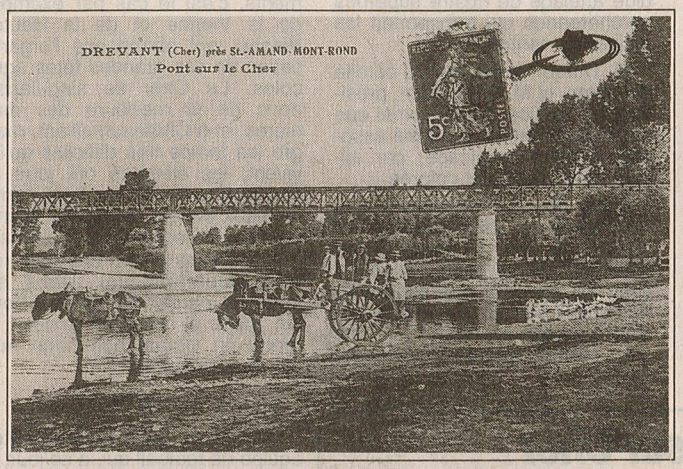

Il en a vu défiler, ce pont de Drevant

La foule pour l'inauguration

Le 18 décembre 1895, on lançait l'adjudication. La maçonnerie fut confiée à l'entreprise berruyère Loreille, la partie métallique revenant à la société Hachette et Driout, de Saint-Dizier (Haute-Marne). Une entreprise qui existe toujours, et qui emploie 450 personnes. Le 7 septembre 1896, on posait la première pierre, l'ouvrage, long de 84 mètres, étant inauguré le lundi de Pâques suivant.

Laissons au chroniqueur du *Petit Saint-Amandois,* journal de l'époque, le soin de décrire la scène : « **Jamais Drevant, habitué cependant aux visites des Saint-Amandois, n'avait vu pareille affluence de visiteurs. Le temps très beau coïncidait avec un jour de fête, et tout le monde a saisi cette occasion pour oublier les maussades journées de l'hiver. Sans exagération, on peut évaluer à plus de deux mille le nombre d'habitants de Saint-Amand qui, après déjeuner, ont pris le chemin de Drevant : beaucoup en voiture — les privilégiés —, mais le plus grand nombre à pied. Tous ont voulu passer sur ce pont, désiré depuis si longtemps, tous ont voulu aussi voir le père Ginchat, le centenaire, qui s'est trouvé, bien sans le vouloir, le héros de la journée.** »

On peut espérer que le centenaire, dont les cérémonies, vendredi prochain, seront présidées par M^me^ le préfet du Cher, Marie-Françoise Haye-Guillaud, attirera encore du monde, à Drevant. Du côté de Drevant, on aimerait bien aussi que le pont centenaire ait un petit frère, tout jeune, plus adapté aux dures lois de la circulation actuelle. Parce qu'un tel ouvrage, c'est joli, mais c'est parfois un peu étroit. Mais là, le dossier semble un peu traîner en longueur. On ne va tout de même pas attendre un siècle...

Hervé LE FELLIC.

(1) Le pont de Coust, frère jumeau de celui de Drevant et de l'ancien pont de fer de Saint-Amand, a disparu il y a quelques mois, remplacé par un ouvrage résolument plus moderne. Selon le vœu de l'ancien premier magistrat de Coust, Guy Pateux, on a conservé sur le site une partie du vieux pont... en souvenir d'un style de construction.

Le programme

Les cérémonies de commémoration du centenaire du pont seront placées, le vendredi 20 septembre, sous la présidence de M^me^ le préfet du Cher, Marie-Françoise Haye-Guillaud, et de Serge Vinçon, sénateur-maire de Saint-Amand. Le programme est le suivant :

17 h 15 : inauguration de la rue Gérard-Morel.
17 h 25 : inauguration du nouveau local technique.
17 h 35 : inauguration de la pépinière d'entreprises.
17 h 50 : inauguration du lotissement.
18 h 10 : cérémonie de commémoration du centenaire du pont.
18 h 25 : discours et vin d'honneur.
20 h 30 : la journée se terminera par un concert de l'union musicale, au pont. Ensuite, feu d'artifice.

A la salle des fêtes de La Groutte, les 21 et 22 septembre, de 14 heures à 18 heures, sera présentée une exposition sur le pont de Drevant. Le prélude à une exposition plus large, consacrée, sur le thème du pont, aux dessins des enfants des écoles et de tous ceux qui voudront coucher sur le papier ou la toile leur vision de l'ouvrage. Pour tous contacts sur cette question, mairie de Drevant.